

Chapitre métropolitain, qui obtint les revenus de l'abbaye de Luxeuil, pendant neuf ans, pour rebâtir le clocher actuel de la Cathédrale et la chapelle dédiée au Saint-Suaire. Cette chapelle, placée à gauche de l'entrée principale et dont le style contraste avec le reste de l'édifice, est enrichie de marbres, de dorures et de tableaux précieux. Elle fut achevée en 1735, et le Saint-Suaire y fut solennellement déposé pour être montré aux peuples, selon l'ancienne coutume, aux fêtes de Pâques et de l'Ascension. Il y resta jusqu'à la Révolution Française. En 1792, malgré la fureur des impies qui avaient en main la puissance, on fit encore à Besançon la Procession de la Fête-Dieu, et le Saint-Suaire fut montré au peuple le jour de Pâques. Mais bientôt les décrets de la Convention ne laissèrent plus aucune liberté au culté Catholique. Les églises furent fermées ; les châsses précieuses, les statues d'or et d'argent, les croix, les vases sacrés furent enlevés des églises et envoyés à l'hôtel des Monnaies, pour y être fondus. Quant au Saint-Suaire, il ne suffisait pas aux jacobins de Besançon de s'en emparer, il fallait encore le calomnier. Ils prétendirent avoir trouvé aux archives du Chapitre métropolitain, dans une liasse intitulée : *papiers inutiles*, une espèce de squelette en papier épais artistement découpé et destiné à peindre l'image du Sauveur. Cette découpure ou poncis fut aussitôt portée, avec le Saint-Suaire, à la municipalité. Les montagnards rédigèrent un procès-verbal de reconnaissance, par lequel ils déclarèrent, dans le style grotesque et emphatique du temps, qu'en appliquant la découpure